

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 OCTOBRE 2017

Etaient présents : MM MAYOR G. DEBRAUWER A. AERBEYDT M. HALLUIN P. BERNARD-LIEVEN MJ. MARCQ F. GALAND R. HOCHART-GILLES F. DELTOUR J.P. RIGAUT B. FEVRIER V. TOMASELLA Ch. PLATEL L. POUILLE O. HAZELL N. VERSMESSEN P. BROUTIN F. MESTDAGH J. DAL MORO S. VANDAELE-MEQUIGNON C.

Procuration : MME AMUSAN-ROYER J. donne procuration à MME LIEVEN M.J.
MME DOURDENT L. donne procuration à MR MAYOR G.

Secrétaire de séance : Madame FEVRIER Véronique

Le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

En préambule, Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de Mme THOMAS Bérangère, récemment décédée.

ORDRE DU JOUR

1 – Remplacement de Madame THOMAS Bérangère comme membre élu du CCAS

Faisant suite au décès de Madame THOMAS Bérangère, il y a lieu de procéder à la nomination d'un remplaçant comme membre élu du CCAS.

Monsieur le Maire propose la candidature de Mme VANDAELE Carine. Mme HAZELL propose également sa candidature.

Le résultat du scrutin :

Nombre de votants : 22

Nuls ou blancs : 0

Exprimés : 22

Majorité absolue :

Mme HAZELL : 7

Mme VANDAELE : 15

Mme VANDAELE est élue pour siéger au CCAS en tant que membre élue.

2 – Convention fourrière et expertise de véhicule (Renouvellement)

Les conventions liant la commune d'Allennes-les-Marais à la société JMD MAILLARD et au cabinet Stéphane LESCUEUX arrivent à échéance au 3 mars 2018. Monsieur le Maire propose de les renouveler pour 3 ans.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3 – Recrutement de deux vacataires pour des ateliers ponctuels en garderie

Dans l'attente de la contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales, Monsieur le Maire propose de procéder au recrutement de deux vacataires pour des interventions ponctuelles d'ateliers lecture et relaxation en garderie maternelle et primaire.

Le recrutement est validé à l'unanimité des membres présents.

4 – Séjour pour adolescents juillet 2018 - Lancement d'une procédure de consultation en vue de désigner un prestataire

Monsieur le Maire propose d'engager une procédure adaptée de consultation en vue de la désignation d'une société prestataire qui se verrait confier l'organisation du camp d'adolescents de juillet 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5 – Indemnité de Conseil au Comptable du Trésor année 2017

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de la loi n°82-213 du 2 mai 1982 article 97 du décret 82-879 du 19 novembre 1982 et de l'arrêté du 16 Décembre 1983 fixant les conditions d'octroi de l'indemnité de Conseil au Comptable du Trésor.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation du versement de 489,62 € brut soit 446,26 € net au Comptable du Trésor.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6 – Demande de subvention exceptionnelle au profit de l'association la Confrérie du Jeu

Suite à la sollicitation de l'association « La Confrérie du Jeu », il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir statuer sur cette demande de subvention exceptionnelle pour l'achat de nouveautés lors du salon européen du jeu.

La demande initiale s'élève à 500 €. Monsieur le Maire propose au vote la somme de 500 € pour l'achat de jeux.

Délibération adoptée à 21 voix pour et une voix contre.

7 – Marché de fourniture de repas aux restaurants scolaires et accueils de loisirs. Ouverture de consultation

Monsieur le Maire expose que le marché de fourniture de repas aux restaurants scolaires et centres de loisirs arrive à expiration le 31 août 2018.

Il propose que la commune engage une procédure de consultation pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité.

8 – Convention de mise à disposition de moyens au profit de l'association des Restaurants du Cœur hiver 2017-2018

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention proposée par l'association les restaurants du cœur comme elle le fait chaque année.

Délibération adoptée à l'unanimité.

9 – Délibération de validation du retrait de la compétence assainissement au SIASOL au profit de la Communauté de Communes de la Haute Deûle au 1er janvier 2018

Monsieur le Maire expose que, pour continuer à bénéficier de la Dotation Globale de Fonctionnement Bonifiée (200 000 €), la CCHD doit prendre en charge une compétence supplémentaire. Après une étude des diverses possibilités s'offrant à la CCHD, la reprise de la compétence assainissement s'avérait l'option la plus réaliste.

En tout état de cause, cette compétence aurait été reprise par la CCHD à compter du 1^{er} janvier 2020.

Par délibération en date du 7 septembre 2017, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Deûle (CCHD), a voté à l'unanimité la modification de ses statuts et la reprise de la compétence assainissement au 1er janvier 2018.

En application de l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur cette affaire.

Mme HAZELL demande si d'autres compétences devront s'ajouter à celle-ci. Monsieur le Maire confirme que la compétence fourniture d'eau sera également à reprendre à compter de 2020 pour la CCHD.

L'objectif reste que les impacts financiers soient inexistantes pour l'instant concernant la participation des communes, des taxes et des dotations de l'Etat.

Monsieur METSDAGH s'interroge sur l'impact sur l'emploi des agents du SIASOL. Monsieur le Maire confirme que tous les emplois seront préservés mais basés à la CCHD.

Délibération adoptée par 19 voix pour et 3 abstentions.

10 – Fourniture et Aménagement d'un City-Stade - Ouverture de la consultation

Monsieur le Maire expose que de nombreux administrés manifestent des attentes au sujet de la mise en place d'équipements sportifs et de loisirs.

Après une phase d'études et soucieux de répondre aux besoins des familles, enfants et jeunes, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de doter la commune de cet équipement et propose de l'installer dans l'enceinte du complexe Sicot-Coulon rue Franche à Allennes-les-Marais.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la commune à engager une consultation en vue la fourniture et l'aménagement d'un city-stade dans l'enceinte du complexe Sicot-Coulon.

Mme HAZELL s'interroge sur le mode opératoire des ouvertures et fermetures. Monsieur le Maire sollicitera un agent d'astreinte pour effectuer cette opération journalière.

Délibération adoptée à l'unanimité.

11 – Questions diverses

-Monsieur DEBRAUWER indique que la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 2 octobre 2017 pour la consultation des travaux de réhabilitation de la Poste en Espace Culturel.

Les premières estimations indiquent que l'enveloppe reste contenue.

2 lots n'ont bénéficié que d'une candidature (ascenseur, charpente couverture).

L'analyse s'opérera lors de la réunion de la commission d'appel d'offre du 12 octobre.

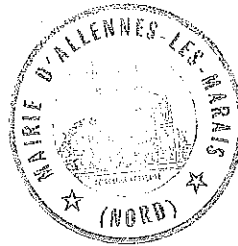
-Monsieur le Maire indique que le rapport d'activité annuel 2016 du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable est disponible en mairie.

Madame GALAND expose que les 14 logements sociaux LTO du clos de l'Aulnois seront livrés en janvier 2018.

Monsieur le Maire indique que l'opération le clos du Château est en bonne voie d'avancement également.

Monsieur le Maire signale que la réunion de chantier de la Salle Léo Lagrange de ce jour nous a apporté la nouvelle suivante : Bière en Fête pourra bien avoir lieu le 15 avril 2018 soit avant la pose du nouveau sol sportif dans la salle.

Plus aucun élu ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 h 12.



Le Maire,

G.MAYOR